**Inauguration d'un nouveau parc éolien : les français s'engagent**

**23/09/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Pour la première fois en France, des particuliers se sont personnellement et financièrement impliqués dans un projet de parc éolien.**

**Nouveau parc éolien en Lorraine, « le Haut des Ailes » est inauguré samedi 24 septembre 2005 en présence de Michèle Pappalardo, Présidente de l'ADEME et de François Pélissier, Président d'Erélia (société d'exploitation du parc). Ce parc, actuellement le plus important en France, est composé de 16 aérogénérateurs d'une puissance totale de 32 MW. Il est aussi le premier parc de France à avoir été en partie financé par les particuliers. Ce projet alimentera l'équivalent de 40 000 personnes en électricité et permettra d'éviter le rejet de 45 000 tonnes de CO² par an.**

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif La concertation, clé du succès du Haut des ailes**Le projet « le Haut des Ailes » est particulièrement exemplaire : **il n'a fallu que 18 mois entre l'étude du projet et l'obtention des permis de construire, ce qui fait du « Haut des ailes » le projet le plus rapide de France jusqu'à présent !**L'enquête publique n'a généré ni opposition, ni contestation, et ceci sur les cinquante communes concernées. La clé de ce succès réside avant tout dans la concertation. Celle-ci a été cruciale et a permis de réunir tous les acteurs locaux tout au long du projet : Comité Territorial de Concertation et Comité Local de Suivi regroupant plus de 70 acteurs (services de l'Etat, élus, habitants, organismes consulaires, agriculteurs, associations?). Une « Charte d'Engagements en 12 points » a également été établie pour garantir un véritable projet de développement durable et de développement local. Ainsi le projet intercommunal final rassemble 50 communes sur 2 communautés de communes appartenant à deux départements (communauté de la Vezouze en Meurthe et Moselle dans le Pays de Lunéville et communauté du Pays des Etangs en Moselle dans le Pays de Sarrebourg) au c?ur de la région Lorraine. La communication a aussi été un volet essentiel dans le montage de ce projet : tout au long de celui-ci de nombreuses réunions publiques et visites de site impliquant tous les acteurs ont été organisées.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Un financement original qui est une première nationale**  
Le protocole foncier regroupe plus de 40 signataires avec tous les propriétaires et exploitants agricoles concernés par le projet sur les quatre communes et permet l'attribution d'indemnités foncières dans une démarche transparente, équitable et collective. Mais le projet ne s'arrête pas là. **Sa grande originalité est la participation financière de nombreux habitants** ? Ainsi les particuliers n'ont pas hésité à investir dans le projet, montrant par là même leur implication dans ce nouveau parc et dans la promotion de cette énergie renouvelable qu'est l'éolien. **Il s'agit là d'une première nationale actuellement à l'image de pays comme le Danemark ou l'Allemagne.**   
L'emploi n'a pas été oublié. L'implantation de locaux dans la commune d'implantation à Igney (54) destiné à l'installation de l'activité de maintenance et d'exploitation des parcs a permis de créer 4 nouveaux emplois.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif L'implication et le rôle de l'ADEME   
Ce parc s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de l'énergie éolienne de la région portée par l'ADEME en lien notamment avec le conseil régional de Lorraine**.   
L'ADEME s'est largement investie dans le montage du projet, la concertation et la communication. Elle a ainsi soutenu la réalisation d'une exposition de celui-ci sur le site à Igney. Cette exposition comprenait une maquette du projet en 3D, une trentaine de panneaux sur l'énergie éolienne, le projet, le paysage et l'environnement, et un espace vidéo permettant de montrer et d'expliquer ce projet à tous. De plus, **l'agence est intervenue via le FIDEME** (Fonds d'investissements de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont elle est l'un des principaux financeurs. Ce fonds commun de placement à risques a été créé pour financer des projets utilisant des technologies éprouvées dans des secteurs tels que l'éolien (mais aussi l'hydraulique, la géothermie, le recyclage ou la valorisation des déchets). Le projet le « Haut des Ailes » a été financé à hauteur de 10% par le FIDEME.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Le parc « Le Haut des Ailes** »   
Situé à 60 km à l'est de Nancy entre Lunéville et Sarrebourg, le parc éolien s'étend à la sortie de Blâmont sur la RN4. **Il est constitué de 3 parcs éoliens totalisant 16 éoliennes de 125 m de hauteur à la nacelle et de 2 MW chacune pour une puissance totale de 32 MW, situées sur les communes de Igney, Repaix et Aménoncourt en Meurthe-et-Moselle et Foulcrey en Moselle**. Le projet a été lancé en avril 2003, les permis de construire ont été obtenus en septembre 2004. Les travaux de génie civil ont démarré en janvier 2005, le montage des éoliennes s'est achevé en août 2005 et sa mise en service en septembre 2005, soit 30 mois après le lancement du projet (démarrage des études initiales).

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif L'énergie éolienne en Lorraine   
L'ADEME, le conseil régional de Lorraine et la Direction régionale de l'environnement ont souhaité promouvoir un développement raisonné de l'éolien en favorisant la concertation**. Ils ont donc créé pour les acteurs locaux et des opérateurs, un outil d'aide à la décision et à la prospection. C'est ainsi qu'en 2003 un atlas du potentiel éolien en Lorraine a été réalisé, avec le soutien financier du FEDER (Fond européen de Développement Régional). Cet ouvrage présente les surfaces potentiellement favorables à l'implantation d'éoliennes, le gisement éolien, les données réglementaires, techniques et les contraintes ou valeurs environnementales liées à ces surfaces. Ce document est un outil d'aide à la décision pour les développeurs de projet et les élus.

Le parc le « Haut des Ailes » est le deuxième parc mis en service en Lorraine. Depuis janvier 2005, 6 éoliennes de 1,5 MW sont en fonctionnement près de Téterchen en Moselle (57). Actuellement 36 projets, pour un total de 340 MW, ont reçu leur permis de construire et verront le jour ces prochaines années

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Le Parc du « Haut des Ailes » en chiffres**

|  |  |
| --- | --- |
| **Le « Haut des ailes » est constitué de 3 parcs :** ? Parc La Tournelle 10 MW ? Parc Le Haut des Masures  12 MW ? Parc Le Haut des Grues  10 MW | **Vitesse moyenne du vent** : 6,3 m/s, soit 2050 h de fonctionnement annuel  **Production Electricité** (estimation) : 64 Millions kWh **Alimentation** : 40 000 personnes **Rejets CO2 évités** : 45 000 tonnes CO2/an |
| **Puissance Totale** : 32 MW  **Aérogénérateurs** : 16 éoliennes de 2 MV **Constructeur** : REPOWER modèle MM82 **Développement et exploitation** : ERELIA SA | **Investissement** : 35 Millions d'Euros  **Financement** : 10 % particuliers (99 personnes) 10 % Fonds FIDEME 80 % 80 % Prêt banque  ENTENIAL |

**Contact**

* Relations Presse ADEME

Golin Harris  
[Cécile Lardillon, Coralie Ménard, Natacha Minier](mailto:servicedepresseademe@golinharris.com)Tél. : 01 40 41 55 01